

Département des Bouches du Rhône
Française
Arrondissement d'Aix en Provence

République

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

2026_57 - OBJET : Convention de formation professionnelle avec Groupe Concept Sécurité Formation

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026_2_5 du 28 mars 2026 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, visée en sous-préfecture le 30 mars 2026,

INFORME le Conseil Municipal qu'il convient de prévoir une formation intitulée « Autorisation d'intervention à proximité des réseaux », AIPR pour 10 agents des Services Techniques. Le groupe Concept Sécurité Formation propose ce type de formation.

DECIDE de signer une convention avec le Groupe CONCEPT SECURITE FORMATION - 1 Bis rue Guy de Maupassant - ZA l'Agavon – Le Mirabeau 2 – 13170 LES PENNES MIRABEAU, afin de faire bénéficier ces agents de cette formation qui sera dispensée le 16 octobre 2026, de 8h à 16h00, pour un montant de 770€ TTC.

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses correspondantes sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 05 juin 2026.

Le Maire,

Jérôme MARCILIA

